

De : MORIN Romain <romain.morin@valdoise.fr>

Envoyé : vendredi 17 novembre 2023 11:51

À : Ghislaine DECAUX <gdecaux@ville-parmain.fr>

Cc : Marie-Noëlle LE RUYET <mnlruyet@ville-parmain.fr>; LALY JULIEN <julien.laly@valdoise.fr>

Objet : RE: parcelle AD 137

Bonjour Mme Decaux,

Je souhaite confirmer la bonne réception des documents du PLU arrêté de la commune le Parmain par mail le 25 juillet 2023.

Nous n'avons pas transmis de courrier d'avis, veuillez-nous en excuser. Les documents transmis n'appellent toutefois aucune remarque de notre part.

J'en profite cependant pour relever une coquille sur le plan de zonage faisant figurer deux emplacements réservés "F", dont l'un, rue du Président Wilson, ne semble pas reporté dans le tableau des emplacements réservés.

Aussi, dans le cadre de la réalisation des projets de la commune situés à proximité de voiries départementales, je vous invite à vous rapprocher le plus en amont possible des services du Département afin de garantir leur insertion et la prise en compte des flux pouvant être générés.

À l'issue de la procédure, je vous remercie de bien vouloir me transmettre la version approuvée par votre Conseil municipal.

Je vous souhaitant une excellente journée,

Bien à vous,

Romain MORIN

Chargé d'études en urbanisme

Pôle Aménagement du territoire et Habitat

Direction des territoires et de l'habitat



romain.morin@valdoise.fr

tél. direct : 01 34 25 16 46

www.valdoise.fr

Conseil départemental du Val d'Oise

Campus | 2, avenue du Parc

CS 20201 CERGY

95032 Cergy-Pontoise Cedex

On se retrouve sur :

